

DATE DE PUBLICATION : 8 décembre 2023

La directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 3 avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Axelle BATAILLE, chef du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Béatrice BROUSSE, adjointe au chef du Cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations.

Fait à Paris, le 8 décembre 2023

Emmanuelle ASSOUAN